

223C0796  
FR0000120560-FS0421

30 mai 2023

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**QUADIENT S.A.**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 mai 2023, complété par un courrier reçu le 30 mai, la société Janus Henderson Investors UK Limited<sup>1</sup> (201 Bishopsgate, Londres, EC2M 3AE, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 2 mai 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société QUADIENT S.A. et détenir, à cette date, pour le compte des desdits fonds et clients, 1 719 893 actions QUADIENT S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions QUADIENT S.A. sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 30 mai 2023, pour le compte desdits fonds et clients, 1 706 067 actions QUADIENT S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,95% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Anciennement dénommée Henderson Global Investors Limited et contrôlée par Janus Henderson Group plc. La société Janus Henderson Investors UK Limited a précisé agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 34 468 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.